

Comité Départemental de Vendée de la Fédération Française de Cyclotourisme

Siège social & bureau : Maison des Sports – 7ème Etage N° 77 202, Boulevard Aristide BRIAND – 85000 LA ROCHE SUR YON



Ligue des Pays de La Loire

http://vendee.ffct.org

RÉUNION CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014

Vendredi 20 septembre 2013 - 20h-

Salle Bocage - Maison des Sports - La Roche sur Yon

Membres du Codep présents: Jean PASQUIER, Yves AUVINET, Madeleine BENOIT,

Gilles CHAPELEAU, Tony CREPEAU, Sylvain DUPAS, Félicien GAUVRIT, Danielle PIERRE, Léon PLANCHET, Michel RENARD, Claude SEGUIN, Guy-Marie SOULLARD

1 - Appel des clubs :

- ✓ 2 sont excusés: V.C. Challandais, Benet
- √ 5 sont absents: St Fulgent, Chaillé les Marais, Bournezeau, Le Poiré sur Vie, Montaigu

2 - Rappel du principe d'organisation des manifestations (randonnées, brevets) :

- Jean nous explique la marche à suivre pour inscrire les manifestations au calendrier national (OIN). Les manifestations doivent être saisies <u>par les clubs</u> sur le site de la F.F.C.T avant le 30 septembre. Un document rappelant la procédure est remis aux participants,
- ✓ Une fiche explicative est également remise concernant la procédure à réaliser pour déclarer une organisation en Préfecture. Il est rappelé que seul l'accord des communes de départ, d'arrivée et de point de ravitaillement est à joindre au dossier remis à la préfecture.

3 - Retour des feuilles de challenge :

- ✓ Il faut envoyer dès la fin de la randonnée les résultats pour le Challenge
- ✓ En 2014 on pourra saisir informatiquement sur le site du CODEP

4 - Mise en place du calendrier des manifestations 2014 :

- ✓ Le calendrier 2014 sera joint au flash diffusé les jours prochains
- ✓ Pour l'année 2015, il faut commencer à réfléchir sur la possibilité de regrouper des clubs proches pour organiser les randonnées à tour de rôle
- ✓ Il faut sensibiliser les clubs à participer à la concentration V.T.T

5 - Formations :

- ✓ Une formation PSC1 aura lieu en mars, il faut étudier la possibilité de délocaliser la formation dans les autres antennes de la Croix Rouge 15 € par participant le solde étant pris en charge par le CODEP. 10 à 12 personnes sont nécessaires pour une formation délocalisée. Envoyer les candidatures à Jean (formation et recyclage)
- ✓ Animateur club en février à Chalonnes
- ✓ Initiateur Club : communiquer le nom des candidats le plus vite possible

6 - Voyage itinérant 2014 :

- ✓ Patrice dresse le bilan du VI qui s'est déroulé du 13 au 15 septembre
- √ 16 vendéennes ont participé à "TOUTES AU MT ST MICHEL", 3
 accompagnateurs : Patrice, Jean & Jean-Charles
- √ 1 moniteur pour 20 personnes était présent
- ✓ 2 partenariats ont été établis : GRDF a fourni un véhicule d'assistance présent sur l'ensemble du voyage et un vélociste des Sables, "les Cycles des Olonnes -Vélo & Oxygen" s'est chargé de convoyer les vélos de la Ferrière à la Chapelle Glain, point de départ des vendéennes.
- ✓ En raison du mauvais temps l'approche du Mt St-Michel s'est faite en car de façon à pouvoir participer à la visite sans être mouillées
- √ 56 nantaises étaient présentes
- ✓ Ces dames ont pu approfondir leurs connaissances mutuelles et partager leur expérience
- ✓ Un voyage itinérant pour tous va être étudié en 2014 sur le département peut être un tour de Vendée

7 -Questions diverses:

- ✓ A.G. du CODEP à Challans le 2 novembre 2013
- ✓ A.G. de la Lique à Ernée le 24 novembre 2013
- ✓ Dans les demandes de subvention au CNDS et au Conseil Général les tandems pour les handicapés ont été inclus
- ✓ Jean fait le recensement des tandems détenus dans les clubs et des pilotes susceptibles d'accompagner des personnes handicapées.
- ✓ A.G du CODEP 2014: les clubs de Jard sur Mer et d'Angles sont volontaires pour accueillir cette AG

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h 00